

<https://enseignants.se-unsa.org/Formation-initiale-des-PsyEN-a-la-recherche-de-l-efficience>



Formation initiale des PsyEN : à la recherche de l'efficience

- Je suis... - Entrant dans le métier - Ma formation -

Date de mise en ligne : vendredi 20 mars 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

A l'initiative du G10 (qui regroupe des organisations syndicales, des associations professionnelles et des sociétés savantes) dont le SE-Unsa est membre, une réunion sur la formation initiale des psychologues de l'Éducation nationale s'est tenue mercredi 11 mars.

L'objectif de ce groupe de travail était de faire un bilan depuis la création du corps et de réfléchir à une optimisation de l'offre de formation initiale. Si la première année de la réforme a posé bon nombre de difficultés du fait d'un manque d'anticipation et d'une mise en place précipitée, il semblerait que les choses rentrent dans l'ordre progressivement, grâce à l'évaluation de la formation par les stagiaires.

La formation

Aujourd'hui, l'organisation des différents centres diverge malgré un cadrage réglementaire national. En effet, le ratio entre les interventions des enseignants-chercheurs et des partenaires institutionnels n'est pas égal entre les régions. De plus, les modules inter-métiers sont aussi très disparates en termes de volumes horaires mais aussi de participants (PsyEN-CPE et/ou enseignants/enseignants spécialisés). Le tronc commun entre les stagiaires PsyEN EDA et EDO est lui aussi inégalement mis en oeuvre. Il représente pourtant les prémices de la passerelle tant attendue et non encore mise en oeuvre entre les deux spécialités. Beaucoup de centres se sont adaptés à la demande de la formation des PsyEN stagiaires en les questionnant de façon régulière et en adaptant les maquettes à leurs besoins.

Le différentiel entre la formation théorique ainsi que la formation pratique est un point de vigilance sur lequel nous avons interrogé les responsables des différents centres : les 350 heures de formation annuelle sont-elles respectées ? Il semblerait que la réponse soit globalement positive.

Plus que jamais, le SE-Unsa est mobilisé et impliqué sur cette question de la formation des PsyEN. Dans un premier temps, nous réclamons que ces disparités de territoire soient prises en compte au niveau ministériel et que ces réunions inter-centres soient organisées par la hiérarchie. De plus, le SE-Unsa plaide pour que des stages filés soient associés à des stages massés. Si l'apport théorique est important, l'aspect pratique l'est tout autant ; d'autant que les disparités de profils des stagiaires sont nombreuses. Ces dernières doivent être prises en compte dans la formation, en permettant notamment des aménagements pour les ex-contractuels. Enfin le SE-Unsa demande une formation commune systématique entre les PsyEN, les enseignants et les CPE.

Les formateurs

La question de la formation passe également par le recrutement des tuteurs sur le terrain pour accompagner nos collègues. C'est un véritable enjeu. Si nous comprenons qu'il y ait une contrainte géographique dans le choix du tuteur, le SE-Unsa réclame que le recrutement se fasse de façon objective et transparente et qu'y soient associés les responsables des centres de formation. De plus, la mission de tuteur est une des rares fonctions accessibles aux PsyEN pour être éligibles au premier vivier de la classe exceptionnelle. Le SE-Unsa souhaite que tout personnel expérimenté puisse accompagner un PsyEN entrant dans le métier s'il le désire. Ainsi nous réclamons également que le principe de rotation de la mission soit privilégié.

La formation des PsyEN est donc un chantier en construction qui demande à être enrichi et harmonisé. Pour le SE-Unsa, le volet de la formation initiale est un levier pour rendre notre métier plus attractif et palier la baisse toujours plus marquée du nombre d'inscrits au concours.